

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT 2011

*Critères d'admissibilité adoptés, le 15 décembre 2010
par le Comité de développement économique d'Inverness (CDÉI)*

Le programme d'établissement du CDÉI offre des subventions pour des travaux de **rénovation** ou de **nouvelles constructions**¹ évalués à plus de 50 000 \$ pour un(e) :

- a. Immeuble à logements ;
- b. Jumelée ;
- c. Maison intergénérationnel ;
- d. Maison unifamiliale² ;

Si votre projet domiciliaire respecte les critères d'admissibilité, le CDÉI vous remettra la subvention dans un délai de 60 jours suivant le dépôt de votre demande.

¹ Nouvelles constructions : *construction d'une maison neuve (incluant une nouvelle résidence qui remplace un bâtiment déjà existant).*

² Une maison unifamiliale est une résidence principale et non un chalet ou une résidence secondaire. Fournir une photocopie de permis de conduire comme preuve de résidence principale.

Les critères d'admissibilité au programme sont les suivants :

- A. Posséder un permis de construction « rénovation ou résidence neuve » émis par la MRC de l'Érable ;
- B. Compléter le formulaire du programme, disponible aux bureaux du CDÉI ou de la municipalité, et le retourner à l'adresse suivante : Comité de développement économique d'Inverness – CDÉI, 324, chemin Gosford Sud, Inverness (Québec), G0S 1K0 ;
- C. Avoir effectué des travaux de rénovation ou de construction d'un bâtiment (*mentionné à la page précédente*) pour une valeur équivalente ou supérieure à 50 000 \$;
- D. Les travaux de rénovation ou de construction incluent l'achat des matériaux et les frais de main d'œuvre. Les frais liés à la construction d'un puits artésien, d'une fosse septique et d'un champ d'épuration sont également admissibles.
- E. Les travaux de rénovation ou de construction n'incluent pas l'achat de biens de luxes, de meubles, d'appareils électroménagers, d'un poêle à bois, d'un foyer, d'un aspirateur central, d'une piscine, de l'aménagement du terrain ou d'outillage servant aux travaux ;
- F. Dans le cas d'une nouvelle construction, avoir terminé les travaux de recouvrement extérieur. Le bâtiment doit avoir une apparence acceptable ;
- G. Dans le cas de travaux de rénovation, avoir terminé les dits travaux décrits au formulaire PEI2011 ;
- H. Répondre aux critères ci-haut mentionnés dans la période se situant entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 décembre 2011 ;
- I. Les montants suivants seront versés au propriétaire du bâtiment pendant 2 ans :
 - 500 \$ pour des travaux de rénovation ou de construction de 50 000 \$ à 75 000 \$
 - 1 000 \$ pour des travaux de rénovation ou de construction de 75 001 \$ à 100 000 \$
 - 1 500 \$ pour des travaux de rénovation ou de construction de plus de 100 000 \$

I. Dans le cas d'une nouvelle construction, le demandeur doit fournir comme preuve une copie de l'évaluation municipale ou une photocopie des factures. Pour des rénovations, le demandeur doit fournir une photocopie des factures.

À noter : Le demandeur a un maximum de deux ans après l'obtention du permis de la MRC de l'Érable pour déposer au CDÉI le formulaire PEI2011 avec tous les documents ci-haut mentionnés.

IMPORTANT : Vérifier auprès d'un conseiller financier de la Caisse Desjardins du Sud de Lotbinière les différents rabais qui pourront également s'appliquer sur un prêt.

FORMULAIRE – PEI2011

Programme d'établissement domiciliaire du CDÉI

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE DEMANDEUR

Prénom _____

Nom _____

Adresse de correspondance _____

Téléphone (résidence) _____

Téléphone (bureau) _____

Courrier électronique _____

Comment avez-vous appris l'existence de ce programme ? _____

CONSTRUCTION

Adresse de l'immeuble pour lequel une demande est déposée _____

Type de construction

IMMEUBLE À LOGEMENT JUMELÉE UNIFAMILIALE BIGÉNÉRATIONNELLE

Numéro du permis de construction _____

Date de l'émission du permis _____

Date d'occupation (*fin des travaux*) _____

Première estimation _____

RÉNOVATION

Adresse de l'immeuble pour lequel une demande est déposée _____

Détailler les rénovations prévues : _____

Numéro du permis de construction _____

Date de l'émission du permis _____

Fin des travaux (date prévue) _____

Première estimation _____

Signature du demandeur _____

Date _____

ADMINISTRATION

Refusée
 Acceptée

Date : _____

DATE DU PAIEMENT _____
CHÈQUE NUMÉRO _____
AUTORISÉ PAR _____
SIGNATURE _____